



Divorce contentieux et reprise

Par **Marilyne1**, le **21/10/2016** à **21:22**

Bonjour,

je suis en procédure de divorce. En 1997, La mairie a établi un certificat de vie maritale, un compte bancaire a été également ouvert au 2 noms. Aujourd'hui, il réclame des options obtenues en 2006 et 2005 investies dans la communauté, mais sans preuve à ce jour. Il a accepté qu'on se marie seulement en 2008.

Je sollicite des conseils juridiques pour continuer à contester cette reprise et affirmer que depuis 1997, nous avons tout en commun : nous avons acheté deux voitures et un appartement avant, entre 1998 et 2005.

Quel document puis-je produire pour le débouter. d'autant qu'il voulait déjà me quitter depuis des années et qu'il a, de son plein gré, partagé les options. D'un point de vue extérieure, des personnes estiment qu'il a prémédité cette manipulation pour me piéger.

Merci de vos conseils ou toutes autres informations utiles à me sortir de là.

Par **Visiteur**, le **22/10/2016** à **00:32**

Bsr,

Les avoirs détenus avant mariage restent propres à chacun....A CONDITION que l'on puisse prouver leur existence.